



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-56251>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-56251

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-48505

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil départemental du Gard

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22300001900073

Ville : Nîmes

Code postal : 30044

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : RD6113 réfection de la chaussée et création d'une voie verte entre Nîmes et Bouillargues du PR22+0480 au PR24+0300

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les travaux comprennent principalement la réfection de la chaussée de la RD6113 et la création d'une voie verte entre le carrefour d'entrée de Bouillargues et le pont sur le Vistre à l'entrée de Nîmes. Intégrant la traversée de la voie verte au niveau du giratoire RD 135/RD 6113. Le traitement de la chaussée de l'anneau du Giratoire au carrefour avec la RD135 fera l'objet d'une autre consultation et ne fait pas partie de la présente, seul les branches du giratoire seront modifiées car en lien avec la création de la voie verte

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 24/05/2024 à 16h00, lire 31/05 /2024 à 16h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/05/2024